



« Lot Initiatives Artisanat » en Assemblée Générale

👉 Avant de dresser un état financier de l'Association « Lot Initiatives Artisanat », les membres présents à l'Assemblée Générale du 23/06 dernier ont procédé à l'élection du nouveau bureau de « Lot Initiatives Artisanat ». Ont ainsi été élus : Frédéric ATLAN, Président ; François BREIL, Vice-Président ; Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Trésorier ; Christophe PROSPER, Trésorier-Adjoint ; Serge RIGAL, Secrétaire ; Guillaume LAROCHE (CANMP), Secrétaire-Adjoint ; Christophe MAERTEN (BPO), Secrétaire-Adjoint et Christophe BERNARDINATTI (CEMP), Secrétaire-Adjoint.

« Lot Initiatives Artisanat », c'est quoi ?

Créée en 2005, « Lot Initiatives Artisanat » est une plateforme d'initiatives locales dédiée à la reprise, création et développement d'entreprises artisanales situées dans le Département du Lot. Elle regroupe l'ensemble des acteurs économiques du département : Département, Communautés de Communes, Banques, Experts-Comptables, Notaires, Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Maison de l'Artisan, auxquels se rajoute la Région Occitanie.

Ses objectifs sont de favoriser la reprise, la création ou le développement d'entreprise sur le territoire Lotois. Elle accompagne, ainsi, les porteurs de projet par l'octroi d'une aide financière sous forme de prêt d'honneur sans intérêt ni garantie.

Ce prêt d'honneur est plafonné à 18 000€ pour la reprise, 15 000€ pour la création, 35 000€ pour le développement immobilier et 25 000€ pour le développement mobilier.

Il est également porté à 13 000€ concernant la reprise et la création, à 30 000€ concernant le développement immobilier et à 20 000€ concernant le développement mobilier par l'une des 3 banques partenaires (Banque Populaire Occitanie - BPO, Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - CANMP et Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées-CEMP)

Un Comité d'agrément situé à la Maison de l'Artisan, composé de professionnels, étudie en amont de l'instruction du dossier, la compétence métiers du futur artisan.

👉 Contact – Laurence SEGONNES, Responsable de la plateforme « Lot Initiatives Artisanat » au 05.65.35.13.55 ou au 06.70.03.53.87 ou par mail : l.segonnes@cm-cahors.fr.



LETTRE D'INFORMATION de la C.M.A. du Lot - suite

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot : Participez à nos stages de formation continue



👉 Cahors

- Réseaux sociaux : Facebook & Instagram : 5, 12, 19/09.
- Définir ses prix (spécifique métiers d'art) : 7/10
- Hygiène alimentaire en restauration commerciale : 10 & 17/10
- Rédigez vos devis et factures sur informatique : 20/10
- Mettre en œuvre une démarche éco-responsable : 24/10

👉 St-Céré

- Initiation à l'Anglais : Lundis de 9h à 12h30
- Hygiène alimentaire en restauration commerciale : 12 & 19/09 ou 21 & 28/11
- Parcours Gestion/Compta : Initiation compta : 9 & 16/09 ; Devis-factures/informatique : 23/09 ; Gestion de la trésorerie : 30/09 ; Ecritures comptables courantes : 7 & 14/10 ; Définir ses prix : 21 & 28/10.

👉 Labastide-Murat

- L'essentiel de l'informatique en 10 jours : 15,22,29/09 – 13,27/10 – 10,17,24/11 – 1,8/12
- Créer un site internet en 6 jours : 18,25/10 – 8,15,29/11 – 6/12
- Mettre en place un système de caisse gratuit : 16/09 ou 14/11

👉 Contact Marie-Anaïs VAUTTIER - Service Formation -
Tél. 05 65 35 13 55 - formation@cm-cahors.fr

Apprentissage

👉 Le service Pôle Métiers – Entreprises & Jeunes de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous accompagne dans la recherche, le recrutement d'un-e apprenti-e et vous facilite les formalités du contrat d'apprentissage dans le but de favoriser le bon déroulement du contrat et d'en assurer le suivi administ./juridique. Contacts : Delphine VIGNALS - Conseillère Apprentissage Entreprises – d.vignals@cm-cahors.fr & Sarah DELPECH - Conseillère Apprentissage Jeunes – s.delpech@cm-cahors.fr / Tél. 05.65.35.13.55

La qualification artisanale : un atout commercial

La qualification artisanale est un label qui atteste du niveau de formation du chef d'entreprise ou de son expérience professionnelle. Il existe deux niveaux de qualification : **Artisan/Artisan d'Art** et **Maître Artisan/Maître Artisan d'Art**.

👉 Conditions d'attribution : https://www.cma-cahors.fr/qualite_artisanale/ - 👉 Contact : Service Pôle Métiers – c.bousquet@cm-cahors.fr – Tél. 05.65.35.13.55

#1jeune1solution

5.000 € d'aide
pour un apprenti mineur
8.000 € d'aide
pour un apprenti majeur



N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions/interrogations, nous essaierons d'y répondre dans la prochaine newsletter. n.redon@cm-cahors.fr

LETTRE D'INFORMATION de la C.M.A. du Lot - suite



« Prix ma Ville mon Artisan »

A l'initiative du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, en partenariat avec Médicis et avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et de la chaîne de l'actualité parlementaire et politique LCP – Assemblée nationale, la quatrième édition du prix “Ma Ville Mon Artisan” est lancée !

👍 L'artisanat est un acteur majeur de la vitalité économique, du maintien des centres-villes et de la dynamique d'attractivité des territoires. Pour accompagner les élus et les mairies dans leurs démarches en faveur du secteur de l'artisanat et encourager les bonnes pratiques, CMA France a lancé pour la quatrième année consécutive, le prix « Ma Ville Mon Artisan » en partenariat avec Médicis. Les communes lauréates bénéficient du label “Ma Ville Mon Artisan” et ont la possibilité d'apposer un macaron dédié dans leur commune.

👍 Le dossier de candidature est en ligne jusqu'au **30 septembre 2022** sur artisanat.fr. + d'infos auprès de votre CMA pour candidater ! Tél. 05 65 35 13 55 – cm46@cm-cahors.fr
La remise des prix aura lieu le **23 novembre 2022 à 12h** au Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris.



Soutien aux pompiers du Lot

Elus et collaborateurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot expriment tout leur soutien aux pompiers Lotois qui partagent leur temps entre activité professionnelle artisanale & engagement volontaire et qui font face depuis des semaines aux incendies sur nos territoires. 🙏



15 août 2022

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et son Ecole des Métiers du Lot seront exceptionnellement fermés ce lundi 15 août. Nous aurons le plaisir de vous accueillir à nouveau à compter de mardi 16 août.

Prochain numéro : le 10 septembre

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions/interrogations, nous essaierons d'y répondre dans la prochaine newsletter. n.redon@cm-cahors.fr